

COMMUNE DE LAURABUC – DEPARTEMENT DE L'AUDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 12/2021

Date convocation : 07.04.2021

Nombre de conseillers : 11 En exercice : 10 Présents : 8 Votants : 9

L'an deux mille vingt et un, le douze avril à dix-huit heures quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Laurabuc, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Cédric LEMOINE, Maire.

<u>Présents</u>: Mesdames: Aude SALVAT-LÔ - Sylvie THUBIÈRES, conseillères municipales.

Messieurs : Omar AÏT MOUH - Michel COURTESSOLE - Olivier JURADO - Jean-Pierre PLANCADE - Bernard

VIÉ, conseillers municipaux.

<u>Absente</u>: Anne-Laurence FRULLINI.

Procuration: Marie-France LOISEL à Cédric LEMOINE.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre PLANCADE.

Objet: Attribution et versement des subventions aux associations.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal, les différents dossiers de demande de subventions pour l'année 2021 présentés par les associations.

Il propose d'attribuer et de verser une subvention aux associations suivantes :

Association de Sauvegarde du Calvaire 450,00 €
Le souvenir Français 50,00 €
Société de chasse Laurabuc 630,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide à l'unanimité, d'attribuer et de verser une subvention aux associations susdites pour une somme totale de 1 130,00 €, répartie comme indiqué ci-dessus,
- Dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif 2021 de la commune de Laurabuc à l'article 6574,
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus. Pour extrait conforme, au registre sont les signatures.

> Le Maire, Cédric LEMOINE.



Envoyé en préfecture le 16/04/2021 Reçu en préfecture le 16/04/2021

Affiché le

ID: 011-211101951-20210412-12_2021-DE

5100

Jene